



**RENFORCEMENT DES COMITÉS SPS NATIONAUX AFIN D'AMÉLIORER  
LA COORDINATION AUX NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAL  
ET INTERNATIONAL**

**RECOMMANDATION POUR LA TENUE D'UN ATELIER  
OU D'UNE SÉANCE THÉMATIQUE**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE BÉNIN, LE BURKINA FASO, LE BURUNDI,  
LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, LA GAMBIE, LE GHANA, LE KENYA,  
MADAGASCAR, LE MAROC, LE NIGÉRIA ET LA ZAMBIE

La communication ci-après, datée du 18 mai 2018, est distribuée à la demande du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, des États-Unis d'Amérique, de la Gambie, du Ghana, du Kenya, de Madagascar, du Maroc, du Nigéria et de la Zambie.

1. Le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, les États-Unis, la Gambie, le Ghana, le Kenya, Madagascar, le Maroc, le Nigéria et la Zambie notent le rôle important joué par les Comités SPS nationaux pour assurer la mise en œuvre et le fonctionnement efficaces de l'Accord SPS au sein des organismes chargés des questions SPS au niveau national. En outre, les Comités SPS nationaux sont des instances essentielles pour les Membres qui souhaitent élaborer et faire progresser les stratégies SPS nationales visant à prévenir et à supprimer les obstacles commerciaux à leurs exportations ainsi qu'à améliorer la santé des personnes et des animaux et la préservation des végétaux. La réussite de ces stratégies SPS dépend en grande partie de l'efficacité de la coordination et de l'action des Comités SPS nationaux dans le cadre de plusieurs organisations régionales et internationales, y compris des accords commerciaux régionaux tels que la Communauté de l'Afrique de l'Est, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe et l'Union africaine, entre autres, ainsi que des organismes internationaux comme le Codex, la CIPV, l'OIE et, bien évidemment, le Comité SPS de l'OMC. Un tel degré de coordination et d'action peut comporter des difficultés, notamment pour les Membres ayant des ressources et des capacités limitées.

2. Nous sommes convaincus qu'une organisation et un fonctionnement efficaces des Comités SPS nationaux sont essentiels pour approfondir la coordination et la rendre plus productive à tous les niveaux d'action afin d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire, d'accroissement des échanges et de croissance du revenu. Nous croyons comprendre que la plupart des Membres ont établi des Comités SPS nationaux, dont plusieurs sont déterminants pour définir la position des Membres en amont des réunions du Comité SPS de l'OMC. Nous notons également que, dans certains cas, les positions des Membres jouent un rôle fondamental dans la recherche du consensus au niveau régional, ainsi que dans l'élaboration de stratégies d'action aux niveaux régional et international. L'atelier ou la séance thématique qu'il est proposé d'organiser permettrait aux Membres d'échanger sur les points suivants:

- **Le mécanisme d'établissement et de composition des Comités SPS nationaux:** Les Comités SPS nationaux sont-ils établis dans le cadre de mécanismes plus formels, par exemple une loi ou un règlement, ou bien sont-ils établis de manière non législative, par exemple dans le cadre d'un mémorandum d'accord interministériel ou d'un mandat interministériel soumis à consensus? Quels sont les avantages et les inconvénients de ces mécanismes? Comment les rôles et les responsabilités sont-ils répartis entre les

entités et à quelle fréquence des réunions sont-elles organisées? Comment l'ordre du jour des réunions des Comités SPS nationaux est-il établi?

- **Le rôle du secteur privé dans la fourniture de conseils et d'intrants aux Comités SPS nationaux:** Les Comités SPS nationaux s'appuient-ils sur des procédures ou des mécanismes formels et informels pour la fourniture de conseils et d'intrants lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, stratégies et positions SPS nationales?
- **Les procédures d'élaboration des stratégies et des positions SPS nationales dans les organisations régionales et internationales:** Quelles sont les procédures visant à dégager un consensus sur les politiques, stratégies et positions SPS nationales? Comment les Comités SPS nationaux donnent-ils suite de manière efficace et cohérente à ces stratégies et politiques dans le cadre des organisations régionales et internationales?
- **L'utilisation des mécanismes établis en matière d'échange de renseignements:** L'OMC a établi des mécanismes en ligne et participe à ePing, la plate-forme de notifications SPS et OTC. Comment les Membres utilisent-ils ces mécanismes pour communiquer des observations et en recevoir? Qu'en est-il des mécanismes utilisés par les organismes de normalisation – les Membres les utilisent-ils également? Les Membres peuvent-ils donner des solutions pratiques pour améliorer l'utilisation des mécanismes établis? Y a-t-il des améliorations possibles?
- **Le rôle des Comités SPS nationaux dans les activités de promotion:** Les Comités SPS nationaux jouent-ils un rôle dans la communication et/ou les activités de promotion au niveau national? Les Membres considèrent-ils que les Comités SPS nationaux ont un rôle à jouer dans la lutte contre les menaces, y compris les espèces invasives et parasites et les risques biologiques liés à l'alimentation?

3. Nous proposons que le Comité SPS examine ces questions, ainsi que d'autres points d'intérêt pour les Membres, au moyen d'un échange de données d'expérience dans le cadre d'une séance thématique ou d'un atelier qui se tiendrait à la fin de l'année 2018 ou au début de l'année 2019. Après examen de ces questions par le Comité, nous saurions gré à d'autres Membres de faire savoir s'ils estiment qu'un document sur les "bonnes pratiques" serait utile aux Membres. Nous sommes d'avis qu'un recueil de bonnes pratiques pourrait aider les pays en développement, les Membres ayant accédé récemment et les pays candidats à l'accession à l'OMC. L'avis des autres Membres nous intéresse.

---